



Franciscans International œuvre pour la protection des droits de l'enfant dans les forums nationaux et internationaux. Photo : © Trevor Cole/Unsplash.

FRANCISCANS INTERNATIONAL NEWSLETTER | 2018/01

DANS CETTE ÉDITION

FRANCISCAN SPOTLIGHT

Rodrigo Peret, OFM

2

ARTICLE

Focus sur les droits de l'enfant

3

ÉVÉNEMENTS

Réunion du Conseil d'administration international

3

Événement en marge de la Commission du développement social 5

Bienvenue dans le 1er numéro du bulletin d'information de Franciscans International (FI) pour l'année 2018 !

Dans ce numéro, vous trouverez un article sur les événements organisés par FI à New York, l'analyse du coordinateur régional de Franciscans International pour l'Afrique sur le troisième Examen périodique universel du Bénin, ainsi qu'un nouveau « Franciscan Spotlight » dédié à Rodrigo Peret, OFM, du Brésil.

Dans la version envoyée par email du bulletin, vous trouverez également des liens vers des publications, ainsi que notre travail aux Nations Unies.

Nous espérons que vous trouverez notre bulletin intéressant et agréable à lire. Pour en savoir plus sur le travail de Franciscans International, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet : www.franciscansinternational.org.

Fraternellement,

Markus Heinze, OFM



(gauche) Marina El Khoury, Représentante de FI à New York modère l'événement en marge de la Commission du développement social. (droite) Membres du Conseil d'administration de FI. Rang du haut, à partir de la gauche : Kevin Queally, TOR ; Clark Berge, SSF ; Jude Winkler, OFM Conv. Deuxième rang, à partir de la gauche : Benedict Ayodi, OFM Cap. ; Joseph Rozansky, OFM (Président du Conseil d'administration international) ; Markus Heinze, OFM (Directeur exécutif de FI). Devant, à partir de la gauche : Carla Casadei, SFP ; Ruth Marcus, OSF. Photos : © FI/Christian Seno, OFM.



FRANCISCAN SPOTLIGHT

Paolo Cravero, Chargé de communication

Franciscan Spotlight présente le travail des partenaires de Franciscans International (FI) sur le terrain. Au travers de brèves interviews, ces frères et sœurs partagent leur passion pour les droits de l'homme, un aperçu de leur travail, ainsi que leurs espoirs d'un avenir meilleur.

Ce Franciscan Spotlight présente l'engagement de Rodrigo Peret, OFM, au Brésil. Rodrigo collabore avec le Serviço Inter-Franciscano de Justiça, Paz e Ecologia (SINFRAJUPE) et de nombreuses autres organisations latino-américaines ou internationales. Il est un partenaire de longue date de FI.

En novembre 2017, Rodrigo s'est rendu au Zimbabwe pour une visite organisée par le People's Dialogue Network (PDN). Le but de cette mission était de comprendre le statut, le potentiel et la durabilité de l'exploitation minière artisanale dans le pays. Au cours de cette visite, il a été arrêté avec 22 autres délégués du PDN, puis libéré après deux jours.

FI s'est adressé à lui pour mieux comprendre la situation minière au Zimbabwe et la façon dont la défense des droits de l'homme s'inscrit dans sa mission franciscaine.

Pourquoi l'exploitation minière est-elle si controversée au Zimbabwe?

Le Zimbabwe est un pays très riche en termes de ressources naturelles, en particulier de minéraux. Cependant, la population est très pauvre. Il n'y a pas de traduction directe de cette richesse naturelle en gains pour la population. En fait, les communautés locales sont déplacées par les sociétés minières, et elles ne reçoivent que rarement une compensation adéquate, que ce soit en argent liquide ou en infrastructures - routes, distribution d'eau douce, écoles, entre autres. De nombreuses communautés, déplacées il y a des années, luttent encore pour leurs droits à l'eau, à l'éducation, à la santé, etc.

De plus, il faut savoir que toutes les concessions minières accordées aux sociétés étrangères et nationales le sont à la discrétion du Président [au moment de l'interview, le président Mugabe venait d'être destitué]. Cela diffère des autres pays de la région, où plusieurs organes au sein de l'État décident de ces questions.

Pensez-vous que la situation des mines va s'améliorer avec le nouveau président, Emmerson Mnangagwa?



Je n'ai pas beaucoup d'espoir de grands changements. Le président Mnangagwa est un vétéran de la révolution, il a été Vice-président et a occupé de nombreux postes au sein du gouvernement pendant les 37 années de présidence de Mugabe.

D'après votre expérience, cette situation est-elle spécifique au Zimbabwe?

Non. On retrouve cette tendance dans le fonctionnement des grandes sociétés minières, quel que soit le pays. Bien qu'à des degrés divers, on constate également les mêmes mécanismes d'exploitation des communautés vivant sur des terres minières : manque de redistribution des richesses, abus, violations des droits de l'homme, absence de compensation (communautaire ou privée) et infrastructures pauvres, voire inexistantes. Aux yeux de ces entreprises, ces communautés et ces terres sont des biens à exploiter pour en tirer profit. Nous devons vraiment repenser cette approche de l'extraction minière dans sa totalité.

Quel lien faites-vous entre le charisme franciscain et le type de travail sur les droits de l'homme dans lequel vous êtes engagé ?

Au départ, mon engagement en faveur des droits de l'homme était un effort pour protéger et sauvegarder la création. Il existe un lien profond avec le Cantique des Créatures et le sentiment de fraternité avec toutes les créatures et les écosystèmes de la planète. Les droits de l'homme sont profondément franciscains, ils sont un appel à tous pour défendre la dignité de nos frères et sœurs et de notre environnement ; autrement dit, de la création de Dieu.



(ci-dessus) Auguste Agounpké, OFM Cap. Directeur exécutif de Franciscains-Bénin pendant la pré-session consacrée à l'EPU du Bénin. Photo: © UPRInfo. (page précédente) Rodrigo Peret, OFM, lors d'un événement en marge de la 36e session du Conseil des droits de l'homme. Photo: © FI/Paolo Cravero.

FOCUS SUR LES DROITS DE L'ENFANT

Enkeleda Papa, Coordinatrice du Programme Afrique

Vendredi 10 novembre 2017, le troisième Examen périodique universel (EPU) du Bénin s'est tenu au Palais des Nations, à Genève. L'EPU est un mécanisme des Nations Unies qui passe en revue les réalisations de tous les États membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, tous les quatre ans et demi.

Quelque 82 États membres des Nations Unies ont pris la parole pour poser des questions et faire des recommandations au gouvernement du Bénin. Les recommandations reflétaient certaines des préoccupations soulevées par Franciscans International (FI) et ses partenaires sur le terrain concernant les droits de l'enfant, notamment les problématiques de l'infanticide rituel, de l'enregistrement des naissances et le droit à l'éducation.

À cet égard, de nombreux États ont félicité le Bénin pour l'adoption du nouveau Code de l'enfant, mais ont également conseillé au gouvernement de prendre des mesures concrètes pour assurer sa mise en œuvre effective. En outre, les États ont exigé que le Bénin protège les enfants contre certaines pratiques néfastes, en particulier pour s'assurer que les cas d'infanticide rituel soient poursuivis et sanctionnés.

L'infanticide rituel au Bénin est une tradition qui consiste à tuer des « enfants sorciers », des enfants dont la naissance est considérée comme « anormale ». Il s'agit d'enfants nés en siège (les pieds les premiers) ou en position postérieure (visage face au sol), car une naissance normale est celle où l'enfant naît la tête la première et

le visage face au ciel. Les nouveau-nés sont également tués s'ils sont nés prématurément, avec des dents ou des handicaps visibles, ou si la mère meurt pendant l'accouchement. Ces enfants sont en effet considérés comme portant malheur à la famille et la communauté. Comme ces décès ne sont pas toujours enregistrés, il est difficile d'évaluer réellement l'ampleur de cette pratique.

Par ailleurs, les États ont recommandé que le Bénin intensifie ses efforts en vue d'assurer l'enregistrement universel des naissances, dont la pratique reste en deçà des normes internationales dans cet État d'Afrique de l'Ouest.

Enfin, le gouvernement a reçu et s'est engagé à respecter un certain nombre de recommandations sur le droit à l'éducation. Celles-ci se sont concentrées sur la garantie d'une éducation primaire totalement gratuite pour tous—sans frais supplémentaires cachés pour les familles—en particulier pour les enfants de familles défavorisées. De plus, les recommandations ont souligné la nécessité de créer un environnement sûr pour tous les enfants qui fréquentent l'école.

FI et ses partenaires sur le terrain, qui travaillent sur la question de la protection des enfants au Bénin depuis près d'une décennie, se félicitent de l'engagement du gouvernement du Bénin à prendre des mesures pour mettre en œuvre ces recommandations. En collaboration avec d'autres acteurs de la société civile béninoise, FI poursuivra son travail dans le pays pour faire en sorte que ces engagements se traduisent par des actions concrètes sur le terrain.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONAL

Christian Seno, OFM

Le Conseil d'administration international (IBD) de Franciscans International (FI) s'est réuni à New York pour sa réunion semestrielle du 16 au 19 novembre 2017. La réunion a rassemblé les sept membres du Conseil, qui représentent la Conférence de la Famille franciscaine ainsi que les Franciscains anglicans. L'objectif consistait à évaluer le travail de FI, examiner ses rapports financiers et d'activités, et fournir une orientation stratégique notamment concernant son travail de plaidoyer et ses activités futures aux Nations Unies.

Le président de l'IBD, Joseph Rozansky, OFM, a déclaré que le Conseil avait également pris le temps de se concentrer sur le bureau de New York, qui a récemment engagé Marina El Khoury comme nouvelle représentante à l'ONU. « Au-delà des affaires ordinaires d'un conseil,



nous souhaitons en savoir davantage sur les nouveaux venus au bureau. Nous sommes reconnaissants à Odile Coirier, FMM, pour tout ce qu'elle a fait au cours des deux dernières années, contribuant à ce que FI reste bien vivant et présent à l'ONU à New York, et nous sommes heureux de savoir qu'elle continuera son excellent travail. Nous sommes également très heureux de la façon dont Christian Seno, OFM, et Marina El Khoury, la nouvelle représentante de FI à l'ONU, ont commencé leur service au bureau, un signe positif de bonnes choses à venir », a ajouté Joseph.

Le samedi 18 novembre, Joseph a présidé la veillée à l'église Saint-François d'Assise, située sur la 31^e rue Ouest. Cette messe a été l'occasion pour les membres de l'IBD de se rassembler dans la prière et de partager l'esprit et la mission de FI avec les Franciscains de la région métropolitaine de New York. La lecture de l'Évangile, extrait de Matthieu 25:14-30, a paru souligner l'urgence de la mission de FI. La parabole des talents est un défi qui nous invite à utiliser nos talents de façon créative pour construire le Royaume de Dieu. Selon Joseph : « c'est exactement ce que nous essayons de faire chez FI, en travaillant dans les domaines de la paix, de la pauvreté et de l'environnement ».

Après la messe, le Conseil d'administration a organisé une séance d'information et une réception qui ont rassemblé des membres de la Famille franciscaine de toute la région, y compris d'anciens membres du personnel de FI.

Marina El Khoury a présenté les initiatives du bureau de New York, donnant un bref aperçu du système complexe des Nations Unies et montrant comment Franciscans International fait office de pont entre les Franciscains travaillant sur le terrain et les Nations Unies, à travers son activité de plaidoyer. Selon Marina, « FI a toujours plaidé auprès des Nations Unies, son approche est centrée sur les pays et consiste à utiliser toutes les plateformes disponibles pour garantir que les gouvernements nationaux—les États membres des Nations Unies—respectent leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme. FI mène des actions de plaidoyer tenant compte des questions de genre auprès des États membres, et ce, au nom de différentes communautés marginalisées : communautés rurales, migrants et réfugiés, peuples autochtones, et ceux vivant dans l'extrême pauvreté, pour n'en nommer que quelques-unes. Nos actions de plaidoyer se sont principalement concentrées sur les normes internationales en matière de droits de l'homme s'appliquant aux industries extractives et minières, l'éradication de l'extrême pauvreté, les questions liées aux migrations, le changement climatique, et la réponse aux violations des droits humains dans les



(ci-dessus) Le 18 novembre, Joseph Rozansky, OFM, a présidé la Vigile à l'église de Saint François d'Assise située sur la 31^e rue Ouest. Photos: © FI/Christian Seno, OFM

conflits et les situations post-conflit. »

En plus de réunir les anciens membres du Conseil et le personnel de Franciscans International, la soirée a attiré de nombreux jeunes membres de la communauté franciscaine, religieux et laïcs, intéressés par les droits de l'homme et le plaidoyer. Pour Kelly Moltzen, membre du conseil d'administration de Franciscan Action Network, la réception a été une occasion passionnante d'en apprendre davantage sur Franciscans International et d'explorer de nouvelles opportunités pour une meilleure collaboration inter-franciscaine. « Le travail de Franciscans International en matière de droits de l'homme est crucial et constitue un témoignage important de l'identité franciscaine. Je suis impatiente de voir comment la communauté franciscaine internationale et le Réseau d'action franciscain, qui travaille à transformer la politique publique des États-Unis, peuvent collaborer davantage pour faire progresser la justice, la paix et l'intégrité de la création dans le monde entier. »

ÉVÈNEMENT EN MARGE DE LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Marina El Khoury, Représentante à l'ONU à New York

Depuis que Franciscans International (FI) s'est établi à New York, nos membres ont participé activement aux travaux de la Commission du développement social, l'une des commissions techniques créées sous les auspices du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Son objectif principal est le suivi et la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague de 1995, dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement s'engagent à « créer un environnement social, économique, politique, culturel et juridique favorable au développement social ».

La Commission se réunit chaque année, généralement en février, et examine les progrès réalisés par les États membres dans la réalisation du développement social de leurs peuples. Son programme de travail comprend des tables rondes de haut niveau, des consultations informelles, le forum des jeunes de l'ECOSOC, un forum de la société civile et des douzaines de manifestations parallèles organisées par des missions permanentes et des ONG. Un thème semestriel est soigneusement choisi pour refléter les principaux engagements de la Déclaration de Copenhague de 1995.

Le thème de cette année est « Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous ». Ce thème étant en lien direct avec notre mandat, nous avons soumis une déclaration à la Commission - en partenariat avec des organisations partageant nos idées - et organisé un événement parallèle axé sur un développement social véritablement inclusif.

Notre déclaration, qui met l'accent sur une approche de l'élimination de la pauvreté fondée sur les droits universels, est enregistrée parmi les documents de la Commission et partagée avec tous les États membres et les observateurs. Le message central de cette déclaration reflète notre conviction que l'extrême pauvreté est à la fois une cause et une conséquence des violations des droits de l'homme, et que « mettre en œuvre des programmes anti-pauvreté sans garantir le respect de leurs droits maintient ces communautés dans une situation vulnérable ». Le développement sans droits de l'homme est court-termiste et contre-productif, car il conduit inévitablement à plus d'inégalités et d'exclusion sociale.

Pour résoudre ce problème, nous avons présenté des exemples de bonnes pratiques et des recommandations. Par exemple, les politiques et les programmes mondiaux doivent être plus participatifs grâce à des consultations



Des participants à l'événement organisé par FI en marge de la Commission du développement social, à New York.
Photo: © FI/Christian Seno, OFM.

plus fréquentes avec les communautés vivant dans l'extrême pauvreté. Il est donc nécessaire d'adapter les engagements mondiaux aux contextes locaux et de permettre aux autorités locales (les municipalités, par exemple) de s'approprier le processus. Le résultat serait une approche des socles de protection sociale fondée sur les droits.

Notre déclaration de 2018 mentionne également le « rôle croissant joué par le secteur privé pour influencer les politiques nationales ou les ignorer en toute impunité ». À ce titre, nous avons encouragé les États membres à améliorer la responsabilité des entreprises en matière de violations des droits de l'homme aux niveaux national et international par la mise en œuvre des instruments pertinents des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme.

Notre manifestation parallèle, qui s'est tenue le 30 janvier, s'intitulait « Relier le développement et les droits de l'homme dans l'éradication de l'extrême pauvreté : stratégies de mise en œuvre du Programme 2030 ». Cette manifestation reflétait le mandat principal de FI. Approuvé par la Mission d'observation permanente du Saint-Siège, l'événement a réuni des religieux du terrain, où les congrégations travaillent main dans la main avec les communautés. L'événement a présenté des exemples de réussite afin d'encourager les États à tenir compte de leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme lorsqu'ils formulent et mettent en œuvre des politiques et des programmes affectant la vie des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

La déclaration écrite est disponible intégralement en ligne à l'adresse suivante : <http://undocs.org/E/CN.5/2018/NGO/53>.



Franciscans International
A voice at the United Nations

Geneva:

37-39 rue de Vermont, P. O. Box 104, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
T +41 22 7 79 40 10, F +41 22 7 79 40 12, geneva@fiop.org

New York:

246 East 46th Street #1, New York, NY 10017-2937, United States
T: +1(917) 675 1075, newyork@fiop.org

<http://franciscansinternational.org>